



FIC 2019 : prix du livre

Auteur : Corinne FRANCE, General Secretary EFCSE
23 janvier 2019

Rappelons que le mot « cyber » est issu d'un mot grec signifiant « gouvernail », donc relatif à la notion de contrôle, guidage ou pilotage.

Soulignons que nous sommes dans un monde « cyber-impregnant » où sont, d'un côté glorifiés les bienfaits du numérique et, de l'autre pointés ses risques et ses vulnérabilités.

Qu'il s'agisse de personne physique ou de personne morale, une question commune : quels sont les outils juridiques à disposition pour répondre aux problématiques liées aux risques numériques (et/ ou à la perte de contrôle sur ses données) ?

Dans ce contexte, à l'occasion du Forum International de la Cybersécurité qui se déroule les 22 et 23 janvier 2019, les ouvrages sur le sujet sont à l'honneur et répertoriés dans la rubrique « le prix du livre ».

Cette année, Olivier de MAISON ROUGE, Vice-Président de l'EFCSE, y présente son livre : « Les cyberisques : la gestion juridique des risques à l'ère immatérielle. » préfacé par le Général Marc WATIN-AUGOUARD dont voici ci-après la présentation par l'auteur.



Les cyberisques : la gestion juridique des risques à l'ère immatérielle

Si, à l'heure de la transformation numérique et du big data, l'avènement de la société numérique a créé de grands espoirs, elle nourrit désormais des suspicions légitimes face aux actes de cybercriminalité : atteintes aux données personnelles, violation d'informations sensibles, risques réputationnels, divulgations sur les réseaux sociaux, usurpation d'identité, piratage informatique, etc.

Ces cyber-vulnérabilités émergentes affectent toutes les dimensions de la sphère numérique : des infrastructures aux messages, en passant par les supports du quotidien. De la négligence à la malveillance, les cyber-risques sont donc légion et nuisent considérablement au bon fonctionnement des nouveaux outils mis à la disposition de l'homme.

Ce 6ème continent numérique n'est peut-être pas le paradis annoncé.

Prolongement des activités humaines, ce monde immatériel est aussi celui du droit. Ainsi, cet ouvrage complet, se veut un vade-mecum du management juridique des risques numériques, embrassant à la fois la protection critique des supports et la sécurité des communications et des informations.

Dans Cet ouvrage se propose d'aborder ces risques - et leurs réponses juridiques - sous trois axes :

- l'axe structurel : les acteurs de la régulation numérique, les politiques publiques et les textes fondateurs ;
- l'axe informationnel : la gestion de la donnée, la protection et le contrôle des flux, et l'expression électronique ;
- et enfin celui de la répression des atteintes.